



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE CAS CLINIQUES AUDEVARD 2026

Article 1 – Organisation du concours

La société Laboratoires Audevard SAS, dont le siège social est situé au 37-39 rue de Neuilly, 92110 Clichy, France, organise un concours intitulé « Concours de cas cliniques Audevard 2026 » (ci-après « le Concours »). Ce concours est ouvert du **15 mars 2026 au 31 octobre 2026**, pour une durée totale de sept (7) mois.

Article 2 – Objet du concours

Le Concours a pour objectif de valoriser la pratique vétérinaire équine, de permettre l'échange des connaissances scientifiques et de mettre en avant des cas cliniques illustrant la qualité de la prise en charge des chevaux en Europe et au Royaume-Uni. Chaque participant devra soumettre un case report (rapport de cas clinique) d'une ancienneté maximum de 5 ans, présentant la prise en charge d'un cheval, dans une limite de 2 pages maximum (hors annexes) en anglais.

Article 3 – Conditions de participation

Le Concours est ouvert à tout vétérinaire diplômé et inscrit à l'ordre vétérinaire ou à l'autorité compétente équivalente d'un pays européen ou du Royaume-Uni. La participation est individuelle et gratuite. Les case reports doivent être rédigés en anglais et doivent être transmis par email à l'adresse suivante : trophy@audevard.com. Tout dossier incomplet, illisible ou envoyé après la date limite de participation sera considéré comme non valide.

Article 4 – Calendrier

- Ouverture des participations : 15 mars 2026
- Clôture des participations : 31 août 2026
- Vote du jury Audevard et vote du public : du 1^{er} septembre au 15 octobre 2026
- Annonce du gagnant : 31 octobre 2026

Article 5 – Modalités de sélection

À l'issue de la période de soumission, les dossiers reçus seront examinés selon les critères suivants : pertinence du cas présenté, rigueur scientifique, originalité du cas et impact clinique. La sélection du gagnant s'effectuera en deux temps : (1) Vote du jury composé de trois vétérinaires équins européens indépendants et d'un représentant des Laboratoires Audevard qui sélectionneront 5 finalistes ; (2) Vote ouvert aux vétérinaires et étudiants vétérinaires via un formulaire en ligne (Google Form).

Article 6 – Dotation

Le vétérinaire lauréat du Concours recevra un virement bancaire d'un montant net de 2 000 € (deux mille euros) versé par les Laboratoires Audevard. Le nom du gagnant sera annoncé publiquement sur les supports de communication d'Audevard, notamment le site internet, la newsletter, les réseaux sociaux et via un communiqué de presse.

Article 7 – Propriété intellectuelle et droit de diffusion

En participant au Concours, chaque vétérinaire autorise gratuitement et sans limitation de durée les Laboratoires Audevard à diffuser, reproduire, publier et adapter tout ou partie du case report soumis, sur tout support de communication (papier, numérique, vidéo, site web, réseaux sociaux, événements professionnels), à des fins de communication scientifique ou eut promotionnelle à destination des vétérinaires

Article 8 – Données personnelles

En participant, les vétérinaires acceptent de recevoir des communications par email de la part des Laboratoires Audevard. Conformément à la réglementation européenne sur la protection des données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de ses données personnelles, en adressant une demande à : info@audevard.com.

Article 9 – Responsabilité

Les Laboratoires Audevard ne sauraient être tenus responsables en cas d'incident lié à la participation (problème technique, de connexion ou de transmission). Toute tentative de fraude entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au Concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le règlement complet est disponible sur simple demande adressée à trophy@audevard.com. Les Laboratoires Audevard se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de circonstances exceptionnelles, sans que leur responsabilité puisse être engagée.